

**BODET Jean, Pierre**

**Etat civil :**

Né le 19 septembre 1942 à Lamoricière (Algérie).

**Famille :**

Marié, deux enfants (à la date de 1975).<sup>1</sup>

**Position :**

Inspecteur Général. En fonction à La Poste, Directeur à la Direction de la gestion des cadres dirigeants et stratégiques.<sup>2</sup>

**Formation :**

Baccalauréat Mathématiques et Techniques (1960).<sup>3</sup> Suit le cours de formation de Contrôleur des Installations Electromécaniques (C.I.E.M.) à la Direction des Enseignements Supérieurs (D.E.S.) le 6 mars 1963 spécialité Lignes à Grande Distance (L.G.D.). A la sortie du cours affecté pendant deux ans à Saint-Florentin L.G.D. C.I.E.M. Passe le concours d'Inspecteur Elève en février 1968 puis suit le cours du 18 juin 1968 à Dijon spécialité Bureaux Mixtes. Dernières fonctions assumées : Gray Poste (70) durant deux ans nature : Organisation et contrôle.<sup>4</sup> 10-11 mai 1971 : Admis aux facilités de préparation au concours d'entrée à l'E.N.S.P.T.T. (en même temps que entre autres B. Le Lann et F. Vieilledent).<sup>5</sup> E.N.S.P.T.T. 1972-1975, 5ème/18 concours d'entrée.<sup>6</sup> Diplômé E.N.S.P.T.T. 23 juillet 1975.<sup>7</sup>

**Service militaire :**

4 novembre 1963 au 28 février 1965. Sergent de réserve.<sup>8</sup>

**Carrière :**

-1963 :

6 février 1963 : Entré dans l'administration en 1963 (6 février 1963<sup>9</sup>) en qualité de Contrôleur des Installations Electromécaniques aux télécommunications (C.I.E.M.) à Saint-Florentin Lignes à Grandes Distances (L.G.D.) (Yonne).<sup>10</sup>

-1968 :

Juin 1968 : Inspecteur à Gray Poste (70-Haute Saône).<sup>11</sup>

<sup>1</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>2</sup> Annuaire de l'E.N.S.P.T.T., 1999, p. 185.

<sup>3</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>4</sup> A.N. C.A.C. 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier scolarité.

<sup>5</sup> Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°6/71, juillet 1971, rubrique III "Recrutement et formation", archives CGT-P.T.T..

<sup>6</sup> A.N. C.A.C. 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier scolarité.

<sup>7</sup> Décret du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n°2103 du 23 juillet 1975. A.N. C.A.C. 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier nomination.

<sup>8</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>9</sup> Jacques Lemercier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

<sup>10</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>11</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

-1972 :

Mai 1972 : Administrateur élève, ENSP.T.T..<sup>12</sup>

Mai 1972 : Inspecteur chargé des fonctions d'INPAD ministère Direction Générale de La Poste (D.G.P).<sup>13</sup> Il a été ensuite nommé à la Poste, service des bureaux mixtes, avec le grade d'inspecteur.

-1975 :

Affecté en 1975 à la direction régionale des postes de Dijon où il notamment exercé de 1977 à 1979 les fonctions d'adjoint au chef de service régional.<sup>14</sup>

-1979 :

Depuis 1979, chargé de mission au cabinet du directeur général des Postes (E. Simon) pour les affaires économiques à la prévision<sup>15</sup>, jusqu'en 1980<sup>16</sup>.

-1980-1983 :

7 août 1982 : chef du services départemental des Postes du Doubs.<sup>17</sup> *J.O.* du 7 août 1982 [?].<sup>18</sup>

-1981 :

En 1981, membre du groupe de travail sur la déconcentration présidé par P. Muntaner y Rotger.<sup>19</sup>

-1983 :

28 novembre 1983 : Nomination proposée à l'agrément du ministre des P.T.T. comme chef du service départemental des Bouches du Rhône.<sup>20</sup>

-1983-1987 :

*Chef du service départemental des Postes à Marseille.*<sup>21</sup> Direction générale, Direction du contrôle général et de l'audit, Directeur.<sup>22</sup>

-1987 :

Entre en 1987 dans le cabinet de Gérard Longuet.<sup>23</sup>

---

<sup>12</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-P.T.T., 1973, p. 31. BHPT : PC 00463.

<sup>13</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>14</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>15</sup> Messages des P.T.T., n°297, octobre 1980, p. 50.

<sup>16</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>17</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>18</sup> INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1308, 11 août 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

<sup>19</sup> Fascicule : " Redéfinition des rôles respectifs des directions et des établissements ", 1982, liste des membres du groupe sur la déconcentration, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

<sup>20</sup> INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1535, 28 novembre 1983, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

<sup>21</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>22</sup> Bottin administratif 1998, Paris, Société du Bottin administratif, novembre 1997, p. 376.

<sup>23</sup> Les Echos Exécutives, Lettre n°310, 22 mars 1996.

Mars 1987-1988 : conseiller technique au cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, des P.T.T. et du Tourisme, chargé des P.T.T. (G. Longuet).<sup>24</sup>  
Nommé au grade de chef de service à la direction générale de La Poste.<sup>25</sup>

-1988 :

9 mars 1988 : Le 9 mars 1988<sup>26</sup>, nommé directeur du Réseau (nommé au conseil des ministres du 9 mars 1988 sur proposition du ministre délégué chargé des P et T<sup>27</sup>), en 1991 directeur délégué pour la région Méditerranée. 1994 à 1996, directeur général adjoint, directeur du courrier. Nommé directeur du contrôle général en mars 1996.<sup>28</sup> Directeur général adjoint, Directeur du courrier (février 1994)<sup>29</sup> Directeur général adjoint, Chargé du courrier, en remplacement de René Limat appelé comme conseiller auprès d'André Darrigrand devenu président.<sup>30</sup> La Poste, Directeur des cadres dirigeants et stratégiques. Membre du comité de soutien de Philex France 1999.<sup>31</sup> La Poste, Direction générale, Direction du contrôle général et de l'Audit, Directeur (en date de novembre 1997).<sup>32</sup> Directeur délégué chargé de coordonner la mise en place des régions, chargé de la région Grand Sud.<sup>33</sup> Nommé par Claude Bourmaud directeur de la gestion des cadres stratégiques.<sup>34</sup> Désigné comme représentant titulaire de La Poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994).<sup>35</sup> Nommé Directeur général adjoint, directeur du courrier à compter du 9 février 1994 (Décision n°187 du 9 février 1994).<sup>36</sup> Inspecteur général des Postes et Télécommunications le 9 mars 1988.<sup>37</sup>

13 avril 1988 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Meynié, Limat Luciani, Delage, Viard, Vieilledent, Milcent, Duparc, Migone, Pichon...) au cours de laquelle Pichon fait un exposé sur la déconcentration. En tant que Directeur Général de la Poste Delage intervient au cours de la réunion : 1-Demande que la réflexion soit prioritairement menée sur les conditions et modalités de mise en place d'une organisation basée sur une diminution du nombre des interlocuteurs de la Direction Générale, qui ne se superpose pas aux Régions actuelles; 2-donne son accord au principe de transfert aux départements des attributions opérationnelles assurées actuellement par les régions. 3-Considère comme prématuré d'arrêter une option sur le nombre et le découpage des circonscriptions.<sup>38</sup>

-1989 :

13 janvier 1989 : Auditionné par le groupe de travail sur le Débat Public sur le thème du Réseau. La direction du Réseau n'existe à la DGP que depuis 2 ans, la notion n'était pas une évidence (auparavant Directions qui compartimentaient le système, décalage des approches du réseau entre clientèle et agents. 1-2000 facteurs hors tournée : remplaçants. Terminaux : poste

<sup>24</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>25</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>26</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>27</sup> Le Monde, 11 mars 1988, p. 9.

<sup>28</sup> Les Echos Exécutives, Lettre n°310, 22 mars 1996.

<sup>29</sup> Références La Poste, février-mars 1994, p. 4.

<sup>30</sup> Les Echos Exécutives, Lettre n°210, 11 février 1994.

<sup>31</sup> Plaquette présentation PhilexFrance 99, "Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999>>>, 18.

<sup>32</sup> Bottin administratif 1998, Paris, Société du Bottin administratif, novembre 1997, p. 376.

<sup>33</sup> La Poste Références, mars-avril 1991, p. 14.

<sup>34</sup> La lettre des cadres de La Poste, 8 janvier 1998, n°382.

<sup>35</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>36</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 3, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>37</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>38</sup> Compte rendu du conseil de direction Générale du 13 avril 1988, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

relais CNE. Réseau prestataire de services. Situation des agents : tutelle assurée par le réseau-pouvoir hiérarchique par les services généraux. 2-Qualité de l'image mais décalage dans la pratique. Problèmes de l'accueil. Un point d'amélioration en 1988 (sondage annuel effectué depuis 10 ans). 3-Suivre l'évolution des relations poste/population : repositionnement en fonction des nouveaux besoins et des nouvelles attentes du public. Nécessité d'un discours politique sur ce que sont la nature et les critères de fonctionnement d'une administration chargée d'un Service public. Qu'est-ce que la logique de la modernisation du Service public? Problème : c'est le client qui paye la Poste et non le contribuable (prestations de service contre rémunération-opposition avec autres administrations). Problème : prestations ciblées et onéreuses en opposition avec la culture de service public. Personnalisations et adaptations des réglementations nécessaires aujourd'hui cf. structures pré-contrôle sous le pouvoir de la Poste dans certains cas dans le secteur privé. 4-DG Poste implantations et modalités de production à partir des activités alors que c'est le réseau qui devrait piloter ce genre d'organisation (en cours aujourd'hui). Assimiler les besoins des clientèles et analyser l'activité de la Poste en fonction des services fournis par la concurrence. Aujourd'hui le déficit du "compte service public" est comblé par le "compte service concurrentiel"-critiques du secteur privé : l'un subventionne l'autre grâce à la possibilité de bénéficier de l'utilisation du réseau. (...) ".<sup>39</sup>

18 octobre 1989 : Fait parvenir en tant que Directeur du Réseau une note au Directeur Général de La Poste sur les "Orientations stratégiques sur la présence postale en milieu rural" : cinq orientations retenues en liaison avec le Cabinet du ministre sur la présence postale en zone rurale : -Renforcer ou consolider l'implantation de la Poste dans les zones rurales en développement; -valoriser et intensifier les contacts des agents de la Poste au domicile des usagers; -rendre homogène la qualité de service au guichet quel que soit le statut juridique des points de contact; -accompagner par des opérations de qualité de service les fermetures inéluctables des ponts de contact.<sup>40</sup>

Novembre 1989 : Chargé en tant que Directeur du Réseau de la coordination du dossier externe portant sur l'évolution des relations avec les clients/usagers.<sup>41</sup>

22 novembre 1989 : Chargé lors du Conseil de Direction Générale du 22 novembre 1989 de la responsabilité du dossier de la simplification des procédures.<sup>42</sup>

-1990 :

3 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Cousquer, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur l'Innovation, la simplification des procédures, le programme de travail de l'Inspection Générale, le bilan du congrès de l'Union Postale Universelle.<sup>43</sup>

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Cousquer, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen du

---

<sup>39</sup> Audition de M. Bodet "Problématique Réseau", 13 janvier 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/4.

<sup>40</sup> Note de J.-P. Bodet au Directeur Général de la Poste, 18 octobre 1989, Archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

<sup>41</sup> Discours de Y. Cousquer, 16 novembre 1989, Archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>42</sup> Compte rendu synthétique du Conseil de Direction Générale du 22 novembre 1989, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/9.

<sup>43</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 3 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion D.G.T./D.G.P..<sup>44</sup>

17 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Darrigrand, Vieilledent, Limat, Luciani, Cousquer, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur le Point d'étape sur le programme " Approfondir et améliorer le dialogue social ", étude sur les flux de communication technique entre la Direction Générale et les établissements, affectation des administrateurs de la promotion 1987-1990, déflation des services centraux, examen du calendrier de travail.<sup>45</sup>

26 Février 1990 : Nommé membre titulaire du comité technique paritaire ministériel en qualité de représentant de l'administration à la direction générale de la Poste (arrêté n°1232 du 26 février 1990).<sup>46</sup>

26 mars 1990 : Participe (avec entre autres Aupied) à une réunion sur la stratégie distribution. Intervient au cours de cette réunion pour qu'une étude soit menée avec des spécialistes de la gestion des flux industriels pour faire passer la distribution d'un stade artisanal à un stade industriel. Réclame la mise en place d'un cahier des charges que la sous-direction D et la sous-direction A sont chargées de dresser.<sup>47</sup>

23 avril 1990 : Assiste (en même temps que entre autres Mitanchez, Aupied, Brenet, Perret, Melle. Pagès) en tant que représentant du Directeur Général de la Poste à la séance du Comité Technique Paritaire Central (CTP) (Président de séance du CTP) consacré au thème : " Le district et les Groupements " (projet d'organisation en district du réseau des bureaux de Poste).<sup>48</sup> Intervient pour confirmer face aux demandes des responsables syndicaux C.G.T. que l'expérience du district ne sera étendue au delà des trois départements considérés (Ille-et-Vilaine, Loir-et-Cher, Aveyron). Souligne la mise en place d'une information sur le district à l'adresse des chefs d'établissements et du personnel des directions départementales concernées. Précise à l'adresse de la C.G.T. qu'il y aura vraisemblablement transfert d'attributions des directions départementales aux Chefs de district. (...).<sup>49</sup>

Mai 1990 : -J.-P. Bodet rédige le projet d'un accord cadre avec le C.R.I.D.E.L. [<sup>50</sup>] sur la participation de La Poste à l'aménagement du territoire et mener des actions de partenariat avec le C.R.I.D.E.L. pour engager des recherches conjointes et procéder à des échanges sur les travaux menés (projet de recherche-action sur le rôle du facteur dans l'évolution de la vie rurale).<sup>51</sup>

<sup>44</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>45</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 17 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>46</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1990, DAC/B41, 1011 DAC 4, p. 21.

<sup>47</sup> Compte rendu de la réunion du 26 mars 1990 sur la stratégie distribution, 26 mars 1990, archives de La Poste; archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

<sup>48</sup> Compte rendu de la séance du Comité technique Paritaire Central de la Direction Générale de la Poste, 23 avril 1990, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

<sup>49</sup> Compte rendu de la séance du Comité technique Paritaire Central de la Direction Générale de la Poste, 23 avril 1990, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

<sup>50</sup> Le C.R.I.D.E.L. est une association de loi 1901 liée à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.) créée fin 1989 à l'initiative de Jacques Chérèque, par des collectivités, des entreprises, des banques, des réseaux d'appui au développement, divers institutions et ministères. Il est présidé par Charles Josselin, Président du conseil général (P.S.) des Côtes d'Armor. Photocopie de présentation du C.R.I.D.E.L., 9 mai 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>51</sup> Dossier mauve " Note à l'attention de Monsieur Cousquer Président du Conseil d'Administration de La Poste. Objet : Signature d'une convention entre La Poste et le CRIDEL; mai 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 949332/2.

-Président (en tant que Directeur du Réseau) du Comité de pilotage mis en place pour structurer l'expérimentation "district et groupement rénové" que la Direction Générale a décidé d lancer à partir du 1er juillet 1990.<sup>52</sup>

17 septembre 1990 : Participe avec Martignac et Bodet à la réunion Poste-GMF qui porte sur un partenariat possible entre La Poste et la GMF sur les bornes télématiques; possibilités d'offrir certaines prestations GMF dans les points de contact de La Poste (surtout en zone rurales) : " Cet objectif répond à la préoccupation de La Poste en matière de niveau d'activités et entre pleinement dans la cadre de la loi du 2 juillet 1990 sur La poste et dans le cadre des suites à la mission du Sénateur Delfau "; Voie de développement dans le domaine IARD; GMF ayant un réseau insuffisant en zone urbaine serraient intéressée par un développement à coût limité; Partenariat possible par la Poste pour distribuer des produits de voyage.<sup>53</sup>

25 septembre 1990 : Discours devant les chefs de district et leurs chefs de service (Cf. rubrique ci-dessous).

29 octobre 1990 : Participe (en même temps que entre autres Aupied représentants de la Direction du Réseau, et De Salaberry faisant partie de la Direction technique) à la réunion commune La Poste-GMF sur un partenariat possible entre La Poste et la GMF. (1- Implantation de bornes; 2-Points de contact communs en zone urbaine; 3-Développement de produits financiers en zone rurale; 4-Vente des produits " Voyages ").Bodet demande qu'une petite équipe Poste-GMF composée de M. Aupied et M. Broche, fasse la synthèse sur l'état actuel du marché et l'évolution des moyens techniques avec information mutuelle régulière. Demande qu'une réflexion soit entamée sur les conditions d'un partenariat à propos du choix des prestations à mettre en place; du statut juridique de ces points; de la complémentarité des gammes. Signale que sur le projet de vente des produits GMF, il doit informer la Direction Générale, M. Luciani ainsi que le Cabinet du Ministre (P. Quilès).<sup>54</sup>

9 novembre 1990 : Assiste à l'audience (en même temps que Perret, Limat, Luciani, Bourmaud) que le directeur général de La Poste accorde au syndicat C.G.T., et prépare en même temps que ses collègues la fiche technique en rapport avec son activité, en vue de cette réunion. Cette réunion a lieu à la demande de la C.G.T. (Maryse Dumas, secrétaire générale) et porte sur -la politique du personnel; -les contrats de plan, cahier des charges et perspectives budgétaires pour 1991; -l'avenir des services financiers, de la poste en zone rurale et du réseau d'acheminement.<sup>55</sup>

19 décembre 1990 : Fait parvenir une note à Yves Cousquer (Président du Conseil d'administration de La Poste) sur la politique d'aménagement du territoire (I-La politique d'aménagement du territoire : une dynamique de progrès; 1-1 Des structures adaptées; 1-1-1 Le Conseil National d'Aménagement du Territoire (C.N.A.T.); 1-1-2 Les groupes de recherche " prospective et territoires "; 1-2 Les objectifs ambitieux; 2-Le SDPP : une réponse adaptée à la problématique territoriale; 2-1 En milieu urbain; 2-1-1 Les réseaux des villes; 2-1-2 Les banlieues; 2-1-3 Réflexions sur les structures territoriales postales; 2-2 En milieu rural; 2-2-1 Le point sur les mesures engagées à la suite du rapport Delfau; \*Agences

---

<sup>52</sup> Compte rendu de la 1ère séance de travail du Comité de Pilotage tenue le 17 mai 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

<sup>53</sup> Compte rendu de la réunion tenue le 27 septembre 1990 entre La Poste et la GMF, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>54</sup> Compte rendu de la réunion tenue le 29 octobre 1990 entre La Poste et la GMF, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>55</sup> Note de S. Debien à MM. Perret, Bourmaud, Limat, Luciani, Bodet, 17 octobre 1990, archives P.T.T., archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

postales, \*Conseils postaux locaux, \*Conventions d'expertise, \*Observatoire des mutations sociales, \*Fonds de modernisation, \*Les technologies de communication).<sup>56</sup>

20 décembre 1990 : Participe (en même temps que entre autres Vieilledent, Viard, Bourmaud, Perret, Cousquer) à la réunion interrégionale des cadres de La Poste qui se déroule à Bordeaux Mérignac, participe à la table ronde : “ Simulation de vol : le contrat de gestion ”.<sup>57</sup>

-1991 :

1991-1994 : Directeur délégué pour la Méditerranée à la délégation pour les régions de La Poste, exploitant autonome public.<sup>58</sup>

1er février 1991 : Reçoit une lettre de mission de la part d'Yves Cousquer le nommant Directeur Délégué rattaché au siège, pour les régions d'Aquitaine, de Corse, du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées, et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.<sup>59</sup>

22 janvier 1991 : Y. Cousquer préside le conseil d'administration de La Poste sur la “ Communication sur les principes d'organisation de la Poste et de son groupe ”. Présente l'organisation retenue (ligne hiérarchique qui va du Président au Receveur en passant par un niveau régional organisé autour de 7 ou 8 grandes régions. Insiste sur l'articulation entre les responsabilités entre : le siège de La Poste (avenir de La Poste, sa stratégie, le long terme); les régions (programmation, le moyen terme); les départements et les unités de gestion (l'année, la gestion quotidienne). La mise en place de ces structures “cible” est envisagée dans un délai de 6 à 8 mois. Un travail de concertation interne et externe, qui s'effectuera au cours du premier semestre qui devrait permettre de choisir entre les deux options de 7 ou 8 grandes régions. La président désigne les six directeurs délégués : MM. Meynié, Rauch, Bodet, Pichon, Bonneton; chargés de ce travail de concertation, M. Capelle coordonnera leurs travaux.<sup>60</sup>

5 février 1991 : Fait partie de la 4<sup>e</sup> séance de travail du Comité de pilotage sur “ Le district et les groupements ”, phase d'expérimentation, Fait savoir qu'en raison des modifications intervenant dans la structure de la Direction Générale et des nouvelles fonctions qui lui sont confiées, il ne présidera plus ce Comité de Pilotage, lequel sera désormais pris en charge par M. Buttard. Il précise que cela ne modifie en rien les objectifs de déconcentration affirmés; ceux-ci sont plus que jamais prioritaires, et cette expérience, largement entamée, doit se poursuivre dans toutes ses composantes.<sup>61</sup>

25 février 1991 : Reçoit (en tant que Directeur Délégué pour les régions Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur) à Bordeaux les délégués syndicaux C.G.T. Aquitains de la Poste (qui avaient appelé à une mobilisation de leurs troupes pour dénoncer la restructuration du réseau d'acheminement mis en place par l'administration).<sup>62</sup>

---

<sup>56</sup> Note de J.-P. Bodet à Y. Cousquer, 19 décembre 1990, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>57</sup> Dépliant sur la journée Inter-régionale et correspondance diverse du mois de décembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>58</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996, F° 16, 8920 P.

<sup>59</sup> Lettre de mission de Y. Cousquer à J.-P. Bodet, 1er février 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>60</sup> Compte rendu du conseil d'administration du 22 janvier 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, 980486/2.

<sup>61</sup> Dossier beige-orangé, “ Expérience district et groupement rénové ”, février 1991, compte rendu de réunion du Comité de Pilotage “ Le district et les groupements ”, phase d'expérimentation, séance du comité de pilotage du 5 février 1991, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/1.

<sup>62</sup> “Les craintes des postiers C.G.T. ”, Sud-Ouest, 26 février 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

-1994 :

9 février 1994 : Directeur délégué pour la délégation Méditerranée, nommé Directeur général adjoint de La Poste et directeur du courrier, ministère de La Poste, des Télécommunications et de l'Espace<sup>63</sup> (Décision n°187 du 9 février 1994 à compter du 9 février 1994<sup>64</sup>).

16 septembre 1994 : Désigné comme représentant titulaire de La poste auprès du comité technique paritaire le 16 septembre 1994 (décision n°1259 du 16 septembre 1994) en même temps que entre autres Bourmaud, Lenormand, Viet, Aupied, Capelle, Viard, Peter, et suppléants entre autres : Viet (suppléant du directeur général de La Poste), Bougot, L'Homme...)<sup>65</sup>.

### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1983 :

Novembre 1983 : Rédige un article dans le n°31 du Bulletin de l'IREST sur " L'avenir de la Poste " .<sup>66</sup>

-1988 :

Juin 1988 : Rédige un article sur " Un réseau pourquoi faire? " dans le n°2 du Bulletin de l'I.R.E.P.P. de juin 1988 (La première fonction d'un réseau de contact consiste à rapprocher les produits et prestations des utilisateurs, et du public en général. Le réseau de contact sert à développer des relations de qualité avec les publics. Le réseau assure une production de services décentralisée, adaptable aux différentes demandes locales. Le réseau permet de faire remonter vers les centres de décision des informations sur la demande, sur la concurrence. Le réseau draine vers l'organisation une part plus ou moins importante du pouvoir d'achat des habitants de la zone desservie en échange de la satisfaction qu'ils obtiennent. Le réseau sert de support à des actions de promotion modulables en fonction des données du marché local. Enfin le réseau joue un rôle d'intermédiaire entre les clients et les centres de décision).<sup>67</sup>

-1990 :

25 septembre 1990 : En tant que Directeur du Réseau, prononce un discours devant les chefs de district et leurs chefs de service (Accroître l'efficacité de La Poste; Expérience sur le district et les groupements qui doit se dérouler jusqu'à la fin de l'année 1991; Bilan comparatif des deux axes de l'expérience; expérience strictement limitée aux seuls départements désignés; Organisation en districts dans l'Ille-et-Vilaine, le Loir-et-Cher, L'aveyron; Possibilité pour les établissements les plus importants de se constituer eux-mêmes en districts (dans l'Ille-et-Vilaine : Rennes RP et le centre de tri); I-La déconcentration; Mise en place d'un Conseil de district; Au travers de cette instance sera formalisée l'adaptation des moyens aux objectifs négociés dans le contrat de gestion annuel; II-Développement; Déconcentration doit permettre d'accroître la capacité à vendre; Mise sur pied d'une équipe de développement propre au district; Le chef de district doit créer en s'appuyant sur les

<sup>63</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996, F° 16, 8920 P.

<sup>64</sup> Bulletin des Ressources Humaines de La Poste, in Bulletin Officiel des Postes et Télécommunications, 1994, t. 1, doc. RH 1002 diff. z, p. 3.

<sup>65</sup> Bulletin des ressources humaines de La Poste, 1994, p. 23, in Bulletin Officiel de La Poste, 1994.

<sup>66</sup> INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1535, 28 novembre 1983, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

<sup>67</sup> Bulletin de l'I.R.E.P.P., n°2, juin 1988, p. 134.

structures départementales et sur les receveurs une dynamique commerciale nouvelle; III-La concertation avec les représentants du personnel; Conduire la concertation avec les responsables syndicaux locaux en proposant des rencontres périodiques au niveau du district; IV-La communication interne; Garants d'une communications interne forte répondant aux besoins de tous les utilisateurs; V-La communication externe; Gestion des événements locaux et création d'une communication de proximité; VI-La concertation externe; L'expérimentation rejoint la suggestion du rapport Delfau, à savoir la création d'un conseil postal local dont l'animation et le fonctionnement pourront incomber aux chefs de district; VII-L'évaluation; Bilan comparatif sur les deux types d'organisation (District et Groupement) sera effectué au début de 1992).<sup>68</sup>

Octobre 1990 : Rédige un article sur “ Réinventer la territorialité ” dans le n°7 du Bulletin de l'I.R.E.P.P. Consacré à “ La Poste et les territoires ”, octobre 1990.<sup>69</sup>

-1994 :

Juillet 1994 : Entretien accordé à La lettre des cadres de La Poste sur la direction du courrier, 28 juillet 1994 n°314.

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier Légion d'honneur, Officier Ordre du Mérite. Chevalier de l'Ordre National du mérite du 10 août 1987 (décret du 10 août 1987, *J.O.* des 10 et 11 août 1987).<sup>70</sup>

---

<sup>68</sup> Discours de J.-P. Bodet prononcé devant les chefs de district et les Chefs de service, 25 septembre 1990, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/3.

<sup>69</sup> Bulletin de l'I.R.E.P.P., n°7, octobre 1990, p. 54.

<sup>70</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1987, “ Saumon ”, doc 232, cab 17, p. 1.